



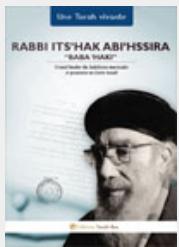
Traité Baba Batra

Michna 8 - Chapitre 5

המוכר יין ושמן לplibרו,
והוקירו או שהזלו,
עד שלא נתמלאת במדה,
למוכר;
ומשנית מלאת במדה,
לЛОקם.
quia סרstor ביןינה,
בשברה הפסית,
בשברה לפסרור.
תיב להטיף לו שלוש טפין.
הרכינה ומצאת,
ברוי שלЛОקם.
והחגוני תיב להטיף לו שלוש טפין.
רבי יהודה אומר:
בליל שבת עם פשכה,
פטור.

Si un individu a vendu du vin ou de l'huile à son prochain et [la marchandise] est devenu plus chère ou moins chère, si cela a lieu avant que la mesure soit remplie, elle est au vendeur ; si cela a lieu après que la mesure soit remplie, elle revient à l'acheteur. S'il y a un intermédiaire entre eux et que le tonneau se brise, [le dommage] du tonneau brisé revient à l'intermédiaire. [Le vendeur] est obligé de lui laisser écouler trois gouttes. S'il a incliné [la mesure] et le liquide s'est amassé au fond, il appartient au vendeur. Mais le boutiquier n'est pas tenu de laisser écouler trois gouttes. Rabbi Yehouda dit : « il n'est libéré de cette obligation que la veille du Chabbat à l'entrée de la nuit ».

Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"



Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions